

Banque Européenne d'Investissement

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La BEI, l'institution financière de l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI), a été créée par le Traité de Rome. Elle a pour actionnaires les Etats Membres de l'Union européenne. Ceux-ci ont souscrit conjointement son capital. Dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière au sein du système communautaire, la BEI a pour mission de soutenir la réalisation des objectifs de l'Union européenne en finançant à long terme des projets concrets, tout en respectant les règles d'une gestion bancaire rigoureuse. Elle contribue ainsi à la construction européenne, notamment à l'intégration économique et au renforcement de la cohésion économique et sociale. Comme **Institution de l'Union**, la BEI adapte en permanence son action à l'évolution des politiques communautaires et comme **Banque**, elle travaille en étroite collaboration avec la communauté bancaire, tant pour ses emprunts sur les marchés des capitaux, que pour le financement d'investissements. En dehors de l'Union, l'activité de prêt de la BEI est régie par une série de mandats qui lui sont confiés par l'Union européenne à l'appui des politiques de développement et de coopération de cette dernière dans les pays partenaires.

Depuis octobre 2002, les financements de la BEI dans les pays partenaires méditerranéens sont réalisés dans le cadre de la FEMIP, la Facilité Euro-Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat, qui regroupe l'ensemble des instruments d'intervention de la Banque dans la région.

La FEMIP est aujourd'hui l'acteur de référence du partenariat économique et financier entre l'Europe et la Méditerranée, avec près de 6 milliards d'EUR de financements mis en place entre octobre 2002 et décembre 2006.

Sur la période 2007-2013, la FEMIP disposera de 10,7 milliards d'EUR pour soutenir des projets dans les pays partenaires méditerranéens dans le cadre de la politique européenne de voisinage ainsi que des ressources provenant du budget communautaire pour les activités d'assistance technique et de capital-investissement.

LA BEI ET LE MAROC

La BEI est présente au Maroc depuis 1978 et y a apporté des financements pour un montant total de près de 3,4 milliards d'EUR. Depuis le lancement du Processus de Barcelone, les activités de la Banque au Maroc s'inscrivent dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen qui s'est matérialisé en juillet 1997 par la signature d'un accord-cadre entre le Royaume du Maroc et la BEI.

Les financements réalisés par la BEI au Maroc entre 1978 et 2006 se sont répartis entre les secteurs suivants :

Énergie : avec plus de 1 150 millions d'EUR de financements, le secteur de l'énergie est le principal bénéficiaire des prêts de la BEI. Parmi les projets financés par la Banque figurent le gazoduc du Maghreb, qui relie le Maroc et l'Espagne, et le premier parc d'éoliennes en concession privée.

Transports et télécommunications : la BEI a accordé 930 millions d'EUR dans ce secteur. La Banque a récemment financé la construction et la réhabilitation de routes rurales dans les provinces du Nord, et la construction des autoroutes Rabat-Fès et Rabat-Tanger. Elle a également contribué à la modernisation de nombreux ports marocains.

Eau et environnement : la Banque a prêté près de 520 millions d'EUR pour le financement d'importants ouvrages de gestion des eaux et pour l'assainissement de plusieurs villes marocaines (Marrakech, Fès, Meknès, Oujda et Settat).

Petites et moyennes entreprises (PME) : par le canal de ses lignes de crédit, la Banque a accordé près de 250 millions d'EUR pour le financement des PME.

Capital-investissement : les opérations sur capitaux à risque ont absorbé plus de 120 millions d'EUR financés grâce aux ressources budgétaires de l'UE (programme MEDA). Elles ont permis de financer plusieurs fonds d'investissement et de co-investir avec des banques locales dans un grand nombre de PME au travers d'opérations en capital ou quasi-capital. La Banque a également apporté son soutien au développement de la microfinance au Maroc en finançant le développement de plusieurs institutions de microfinance marocaines.

Capital humain : la Banque a consacré 100 millions d'EUR aux secteurs de l'éducation et de la santé. Elle a financé la création et l'extension de quelque 30 centres de formation dans les secteurs du tourisme, du textile et des technologies de l'information afin d'améliorer la qualité de la formation professionnelle. Elle a également contribué au financement d'un projet de reconstruction et de réhabilitation de dix-sept hôpitaux répartis sur l'ensemble du territoire. Ce projet fait partie intégrante d'un programme de réforme hospitalière engagé sur l'initiative du ministère de la santé marocain.

Infrastructures urbaines : la BEI a prêté plus de 70 millions d'EUR en faveur de la construction de logements sociaux, une première pour la BEI dans ce secteur en dehors de l'Union européenne. Ce projet permettra de réhabiliter des quartiers insalubres et de remédier à la pénurie de logements sociaux au Maroc.

Assistance technique : avec 15 opérations d'une valeur totale de 7,1 millions EUR, le Maroc est le principal bénéficiaire de l'assistance technique de la FEMIP en termes de nombre de projets, et le 3^{ème} en termes de volume sur la période 2003-2006. Ces opérations ont principalement bénéficié aux secteurs de l'environnement et du capital humain et au secteur financier. Les opérations d'assistance technique sont financées grâce aux ressources budgétaires de l'UE (programme MEDA).

OPERATIONS EN 2006

En 2006, les projets financés par la BEI se sont élevés à 290 millions d'EUR et ont été utilisés pour

- la rénovation et modernisation d'infrastructures de santé et d'hôpitaux (70 millions),
- la réalisation d'infrastructures de traitement des eaux usées dans le bassin de l'oued Sebou (40 millions),

- l'électrification de zones rurales (170 millions)
- la participation à la constitution d'un fond d'investissement pour le financement de projets dans le secteur des infrastructures (10 millions)

ETUDES

Au-delà de ses financements, la BEI contribue à accroître la compréhension des facteurs et mécanismes jouant un rôle déterminant dans le développement et la modernisation économique. Plusieurs études ont ainsi été financées dans le cadre du Fonds Fiduciaire de la FEMIP.

Analyse des transferts de fonds des migrants méditerranéens en Europe

La FEMIP a publié la première étude sur les moyens d'améliorer l'efficacité des envois de fonds des travailleurs émigrés vers les pays méditerranéens.

L'étude fait ressortir l'ampleur du phénomène : chaque année, quelque 7,1 milliards d'EUR sont transférés par des voies officielles d'Europe vers huit pays méditerranéens (de 12 à 14 milliards, si l'on tient compte des transferts « informels »).

L'étude montre aussi que les modes de transfert utilisés sont coûteux pour les expéditeurs et qu'ils ne permettent pas une valorisation suffisante pour le financement de l'économie des pays destinataires. L'étude s'achève sur des recommandations permettant de mieux valoriser les transferts de fonds.

Expansion des instruments d'épargne privée à long terme

Le Fonds fiduciaire de la FEMIP a également financé une étude sur l'épargne privée à long terme au Maroc. Cette étude décrit les éléments de l'épargne privée et leur impact sur l'activité économique et identifie les principaux obstacles qui empêchent d'en optimiser la qualité et la composition.

L'étude recommande une série de mesures permettant de promouvoir l'épargne privée à long terme comme le renforcement de l'assise des marchés des capitaux, l'expansion de la couverture des opérations bancaires de détail, la modernisation des conditions et des pratiques réglementaires et budgétaires ainsi que l'élaboration de nouveaux produits d'épargne capables de répondre aux besoins et aux attentes des épargnants et des acteurs des marchés des capitaux.

Ces études sont accessibles sur le site Web de la BEI : <http://www.eib.org/about/publications/>

Une brochure portant sur les financements de la BEI au Maroc a été éditée en 2007. Elle est disponible à l'adresse suivante : (*à faire parvenir ultérieurement*).

Pour plus d'informations, contactez Mme Marianne RODA, Département Communication (Tel : 00.352.43.79.33.30 – Fax : 00.352.43.79.21.99).

Site WEB de la BEI : <http://www.bei.org>